



FLOREAL

Forêt Privée de LORRAINE Et ALSACE



Fin d'année, dernier numéro de Floreal, et avec lui nous regardons en arrière vers cette année 2005, ni pire ni meilleure que celles qui l'ont précédée. Le climat n'a pas été trop méchant, ni sécheresse ni températures extrêmes, mais scolytes et défoliateurs ont continué leur avancée, restons vigilants !

Le marché a progressé en moyenne, surtout en chêne et résineux. Une grosse exception pour le hêtre où à l'inquiétude, succède aujourd'hui l'interrogation sur les causes de sa régression chronique et de longue durée.

Les adhésions à P.E.F.C. se sont poursuivies tout au long de 2005, mais nous attendons que d'autres forêts nous rejoignent pour démontrer la qualité de la gestion française et pour apporter au marché les bois dont il a besoin.

La tempête n'est pas tombée dans l'oubli, et la reconstitution non plus. En 2006, la reconstitution par reboisement cèdera majoritairement la place à la régénération naturelle. C'est aussi en 2006 que les Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole alsacien et lorrain seront validés et mis en place. C'est l'un des gros travaux du CRPF en 2005, précédé au début de l'année par les Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles qui concernent les plus petites propriétés.

Quant à la C.V.O., elle entrera en application en 2006, et nous reviendrons sur cette démarche dans le prochain Floreal.

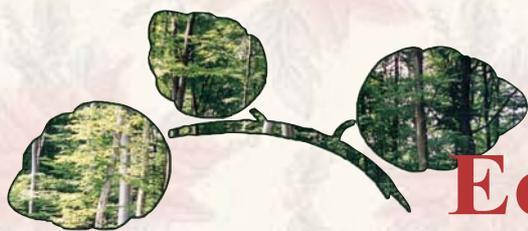
Bonne Année 2006 à tous nos lecteurs et à leur famille ! Qu'elle nous apporte son lot de nouveautés et de changements.

La rédaction

S o m m a i r e

- ✓ **Edito** p 1
- ✓ **Economie : La construction bois en Lorraine et Alsace**
Nos deux régions bâtissent à tour de bras ! p 2-3
- ✓ **Actualités : Siat scie 600 000 m3 de grumes**
La grosse scierie alsacienne grossit encore et s'équipe « high-tech » p 4-5
- ✓ **Homme des bois : Bernard Bauer**
Le président aux mille rubans ! p 5
- ✓ **Technique : Ça chauffe...**
Les débordements du climat nous inquiètent p 6-7
- ✓ **Arbre au vert : La Cordulie est en embuscade sur la rive !**
«Le guide des espèces menacées», dernier-né des ouvrages du CRPF p 8-9
- ✓ **Parole à Philippe Bernard-Michel**
Président du Syndicat des Forestiers Privés de Moselle p 11
- ✓ **Autour de Nous : François Schouver**
L'indépendance au service de la technique p 11
- ✓ **Au coin du bois : Une réunion du programme « Rencontrons-nous »**
Après la tempête, quel avenir pour l'épicéa ? p 10-11
- ✓ **Les brèves** p 12
- ✓ **Programme "Rencontrons-Nous" 2006**

Photo : UFE/FVFE



Economie



Nous voulons donner un élan nouveau à la construction bois en Lorraine !

Le Conseil Régional de Lorraine ne ménage pas ses efforts pour consolider la filière forêt bois en Lorraine. On peut en mesurer le succès. Malgré les coups du sort et l'évolution imprévisible des marchés qui pâtissent encore des bouleversements des dernières tempêtes, le réseau des PME du bois en Lorraine résiste au choc.

Pour consolider de façon durable les efforts déjà entrepris, j'ai proposé aux Élus régionaux un programme ambitieux qui vise à appuyer les actions des professionnels et du GIPEBLOR, pour :

- ✓ Ouvrir de façon volontaire les marchés de la construction aux composants bois,
- ✓ Mieux informer ou former les divers partenaires du bâtiment à l'emploi des techniques bois,
- ✓ Renforcer l'offre des entreprises,
- ✓ Promouvoir la construction bois auprès du grand public.

Aujourd'hui, le projet est lancé, nous pourrions en apprécier les premiers résultats dans les mois qui viennent. Le Conseil Régional s'engage aux côtés des forestiers et des entreprises pour accroître la dynamique du « Mieux Bâtir avec le Bois en Lorraine ».

Christian FRANQUEVILLE
Vice-Président du Conseil Régional,
Chargé de l'Agriculture et de la Forêt,
de l'Industrie Forestière et de l'Industrie Agroalimentaire

100 % bois : une réalisation exemplaire à Gérardmer !

La fédération médico-sociale des Vosges a choisi de réaliser l'extension de son site « défis du Beillard » de Gérardmer en construction bois. La surface de construction est de 2500 m² couverts. Elle comprend 52 chambres, un espace restauration de 560 m² et 2 salles d'activités. Ce centre a pour vocation d'accueillir des personnes handicapées.

Un matériau compétitif

« Nous avons choisi le bois pour deux raisons », explique M. Philippe Bourgogne, directeur du centre : « le cœur tout d'abord, car nous sommes dans une région où le bois fait partie de notre environnement ; les finances ensuite, puisque ce projet nous permet de rester dans des enveloppes financières raisonnables. A cet égard, les aides des collectivités (Conseil Régional et Général), auxquelles s'ajoutent les aides de l'Europe et de l'Ademe pour la partie chauffage, ont été déterminantes. Sur un projet de plus de 3.200.000 €, les subventions représentent près de 48 %. Le coût hors subvention de ce projet avoisine 1200 € du m² (hors travaux de desserte) ce qui le rend compétitif par rapport aux autres modes de construction ».

Des possibilités techniques exceptionnelles

Si les chalets et maisons en bois commencent à faire partie du paysage dans les Vosges, il est, en revanche, moins fréquent de voir des projets aussi conséquents. A cet égard, M. Macchi, architecte et concepteur du projet, souligne que la construction bois permet, tout autant que les autres matériaux, l'édification de bâtiments importants, notamment à usage collectif. L'utilisation de bois massif, plus que le lamellé-collé permet l'emploi de bois locaux, avec le plus souvent la même liberté architecturale.

Sur le site, plusieurs procédés de construction ont été employés :

- ✓ l'ossature bois, qui utilise des bois de petites sections disposés régulièrement verticalement et rigidifiés par des panneaux « OSB ».
- ✓ Pour la grande salle de restauration, la technique « poteaux-poutres », qui utilise de plus grosses sections et permet des portées importantes, a été retenue.
- ✓ Enfin, pour l'édification de certains murs, les panneaux bois ont été préfabriqués en atelier et assemblés sur site. Les essences mises en oeuvre sont nombreuses : sapin-épicéa pour les ossatures et poteaux-poutres, mélèze et douglas pour les bardages extérieurs, douglas pour les caillebotis extérieurs, et mélèze contrecollé pour les fenêtres.

Monsieur Macchi précise que les avantages de la construction en bois sont nombreux. « Ce matériau permet une souplesse architecturale infinie, en autorisant toutes les formes sans difficultés techniques majeures. Sa rapidité de mise en oeuvre est sans égale. De plus, le ressenti de confort dans une construction bois est beaucoup plus agréable que dans une habitation classique. Enfin, contrairement aux idées reçues, le bois est un matériau qui a l'un des meilleurs comportements au feu et permet d'évacuer le site dans des délais plus longs par rapport aux autres matériaux ». Concernant la présence d'entreprises qualifiées dans le domaine du bois, M. Macchi indique qu'elles sont certes bien moins nombreuses que celles travaillant dans la construction traditionnelle, mais que le département en compte tout de même suffisamment pour répondre à la demande.

Un projet tourné vers l'environnement

Le choix du bois dans le projet ne s'est pas arrêté à la construction, car le centre s'est également équipé d'une chaufferie au bois déchiqueté qui assure tout le chauffage des nouveaux bâtiments. Les panneaux solaires, qui fournissent l'énergie pour l'eau chaude sanitaire, complètent ce projet au caractère écologique marqué.

Cyril Vitu - CRPF



Photo : Cyril

Mieux Bâtir avec le Bois en Lorraine Un programme ambitieux pour développer la construction bois en Lorraine

Une situation favorable

Véritable cheval de bataille des programmes régionaux, la construction bois fait l'objet d'actions déterminées et continues des professionnels et du Conseil Régional de Lorraine.

Ainsi, de manière constante, les orientations et les moyens développés au cours des dernières années, ont permis

- ✓ de disposer d'un ensemble de réalisations diverses dans le domaine :

- du logement public
- des locaux de santé
- des bâtiments socio-éducatifs
- des équipements de loisirs,

correspondant à l'équivalent de 4 500 logements sur la région.

- ✓ de consolider un réseau significatif de constructeurs dynamiques appuyant une part de son activité sur les marchés publics, et développant une offre diversifiée de produits destinés au particulier. La Lorraine est ainsi la première région française pour l'emploi de la structure bois en maison individuelle avec 12,8% de part de marché pour le bois -contre 3,5% au niveau national-.
- ✓ d'offrir au monde du BTP régional un réseau de partenaires de «l'acte de construire» qui s'étoffe, avec des architectes spécialisés et réputés pour leur savoir-faire bois, des bureaux d'études qui utilisent nos techniques, des bureaux de contrôle qui leurs deviennent familiers, et... des maîtres d'ouvrage qui se décident à bâtir en bois.

A tel point que, comme le rappelle le Président Franqueville, la Région a pu juger opportun de consolider les avancées déjà faites par la mise en oeuvre du programme "Mieux Bâtir avec le Bois en Lorraine" qui va cadrer nos efforts sur les années à venir.

Aller plus loin

C'est ainsi que, sur la base d'un ensemble de propositions concertées avec les professionnels et leurs partenaires institutionnels, la Région contribue au renforcement des moyens humains et financiers pour :

- ✓ dynamiser le réseau de nos partenaires, avec la mise en place d'un «Conseiller Construction» spécialement affecté à ces programmes, au sein du GIPEBLOR,
- ✓ mobiliser les Maîtres d'Ouvrage Publics pour réaliser des opérations de construction dans les domaines liés à l'hébergement (Les dispositifs mis en place montrent leur efficacité),
- ✓ élever le niveau de formation et d'information des Hommes de l'art du bâtiment vers le bois et ses techniques (et ceux qui s'y sont spécialisés sont en surcharge de travail aujourd'hui),
- ✓ renforcer les capacités de production régionales, en appuyant les efforts d'investissement des entreprises locales (les outils sont en place et leur mise en oeuvre est particulièrement efficace).

Et enfin, totalement nouveau,

- ✓ promouvoir la Construction bois auprès du Grand Public, qui commence à la percevoir comme une alternative respectueuse de l'environnement (isolation, confort, matériau naturel sain) et offrant la liberté d'une architecture différente et créative.

Les Salons Lorrains de l'Habitat vont être le lieu (au printemps) d'une présence forte et structurée de nos constructeurs.

C'est le bon moment et nous avons les appuis solides qui sont nécessaires pour Mieux Bâtir avec le Bois en Lorraine !

André Scheer - GIPEBLOR

Le bois dans la construction en Alsace : une lapalissade

Une politique qui porte ses fruits. Tel pourrait être le slogan employé au sujet du bois dans la construction en Alsace, au vu des résultats obtenus par le Conseil Régional d'Alsace. Et l'avenir s'annonce plutôt prometteur !

L'Alsace est une terre de tradition. Elle aime s'appuyer sur des valeurs sûres : un folklore haut en couleur, une cuisine gastronomique, des maisons à colombage... En effet, depuis longtemps le bois tient une place de premier choix dans la construction alsacienne. Le Conseil Régional d'Alsace, aidé par l'interprofession Fibois, poursuit cette tradition. "Nous encourageons les communes, communautés de communes, ou organismes sociaux à concrétiser les projets qui favorisent de manière significative le bois dans la construction par l'attribution d'une subvention de l'ordre de 23 %. A condition que les ouvrages concernés soient neufs ou en rénovation", déclare Robert Iltis, chargé du suivi de cette politique au Conseil Régional d'Alsace. "Nous avons ainsi suivi plus de 80 projets pour une consommation d'environ 4.500 m3 de bois. Sans compter les efforts entrepris pour les bâtiments dont la Région est responsable, comme les lycées" renchérit Robert Iltis.

La tendance est à la hausse !

Le bois a le vent en poupe. Est-ce un phénomène de mode ? Une prise de conscience de l'utilité de cet éco-matériau ? La situation régionale est due à un travail de longue haleine effectué auprès des architectes et des bureaux d'études. Comme le souligne M. Iltis, "nous avons initié des sessions de formation et d'information. De même, Fibois a réalisé un référentiel "bois dans la construction", sous forme de fiches détaillées... Pour les particuliers et les entreprises, l'accent est mis sur les bio-matériaux et notamment le bois, où l'on décerne des rubans verts (et des primes !!!) aux projets novateurs en matière d'environnement". Eh oui, le bois a de nombreuses vertus outre son aspect chaleureux, sa production écologique et renouvelable à souhait. Ses propriétés d'isolant acoustique et thermique ne sont plus à démontrer et il remplit toutes les conditions de sécurité, même en cas d'incendie.

Un noeud noir

Le noeud noir de cette démarche pour les producteurs de bois est lié à une connaissance très limitée de la provenance du bois utilisé. «Il n'est pas toujours aisé de connaître la provenance des bois. Les architectes ou les bureaux d'étude mentionnent seulement les essences utilisées» souligne notre interlocuteur.

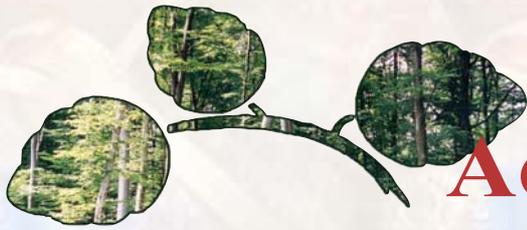
Gageons que les nouvelles mesures environnementales, comme l'éco-certification PEFC, permettront à terme de bénéficier de cette traçabilité.

Thierry Bouchheid - CRPF

Bâtiments agricoles : le bois avance !

Depuis 20 ans, le paysage de nos campagnes a bien changé. En effet, dans les années 1980, les bâtiments agricoles revêtus de bois, représentaient 5 % des constructions. Aujourd'hui, grâce au soutien financier de la Région Lorraine et au dynamisme de la profession, ce taux est passé à près de 35 % déclare M. Esteveny de la chambre d'Agriculture des Vosges. A l'horizon 2010-2015, ce taux devrait même dépasser 50 %. Dans les Vosges, cette volonté politique de la Région Lorraine est partagée par le Conseil Général.





Actualités

SIAT scie 600.000 m3 de grumes

Une cigogne qui s'envole d'une grume : le logo de la plus grosse scierie alsacienne est planté. Ne cherchez pas la signification de SIAT, ce n'est pas un sigle, comme Fiat. C'est le nom d'une famille qui, depuis près de 2 siècles, travaille le bois sur les bords de la Bruche. Aujourd'hui, la société dirigée par les deux frères, Philippe et Paul, ne cesse de s'agrandir et de se moderniser. Chaque jour, des dizaines de camions de grumes arrivent et des dizaines de camions de bois sciés repartent...

Avec 600.000 m3 de grumes sciés par an, SIAT est l'un des leader français du sciage résineux. C'est dire le poids qu'il représente dans la filière bois de notre région !

De Siat à Siat-Braun

L'entreprise familiale Siat a été fondée en 1827. Installée à Urmatt, dans le Bas-Rhin, et spécialisée dans les bois moyens résineux, elle compte, dans les années 1990, environ 80 personnes. En 1999, elle reprend l'entreprise Ferdinand Braun (qui avait elle-même été rachetée par le finlandais UPM-Kymenne). Cette unité spécialisée dans les petits bois résineux emploie 230 personnes sur 2 sites : une scierie à Heiligenberg et une raboterie à Niederhaslach. Siat signe là un mariage de raison (commerciale). Petits bois et bois moyens, c'est la complémentarité des installations au service d'une stratégie industrielle. Une stratégie généraliste qui vise à produire la gamme de sciages la plus large possible. SIAT-BRAUN, c'est aujourd'hui près de 300 personnes qui travaillent sur 3 sites industriels (+ de 50 ha) et transforment 600.000 m3.

Des bois de chez nous...

50 % des bois utilisés proviennent des forêts privées du massif vosgien, l'autre moitié arrive de Franche-Comté, de



Photo : Marie-Françoise Grillot

Champagne-Ardenne, ou de Forêt Noire. Il s'agit en grande majorité de sapin et épicéa de 16 à 40 cm de diamètre fin bout. L'épicéa, bois blanc, est préféré au sapin, de couleur rouge. Après la tempête, SIAT a acheté plus de 1.000.000 m3 de bois sinistrés, dont un gros stock reste encore sous aspersion. Ne scier que les bois "tempête" aurait déstabilisé le marché ; aussi, SIAT a-t-il souhaité continuer sa recherche de bois frais. 7 commis sillonnent le nord-est pour acheter des coupes, que ce soit par démarchage direct auprès des propriétaires, ou lors de ventes privées, ou de l'Onf. SIAT travaille à flux tendu : d'importants contrats d'approvisionnement sont signés, entre autres avec Forêts et Bois de l'Est, Cosylval et Forexplo. Cela signifie que chacun doit fournir chaque jour x camions de billons "rendus usine" à un prix défini par contrat. Quotidiennement, ce sont plus de 40 camions de 30 m3 qu'il faut planifier pour un cadencement toutes les 10 mn !

Des équipements "hi-tech"

Après l'incendie qui a touché le site d'Urmatt en 2003, l'unité de sciage a été reconstruite avec des équipements de haute technologie. La nouvelle ligne "Canter" produit à elle seule plus que ne produisaient Urmatt et Heiligenberg réunis ! Tout est informatisé ! Dès leur arrivée, les grumes sont déposées sur un "transfert de réception". Après réduction de la souche, les billons sont cubés, écorcés, découpés en fonction des

diamètres et qualités de produits. Ils sont ensuite stockés en attendant leur passage en scierie, où il seront sciés dans des sections marchandes. Nous ne pouvons rien dire du processus de transformation : du billon au sciage, du trempage au traitement, du stockage au séchage, le "secret industriel" est bien gardé !

Un éventail de produits

Côté départ des sciages, le balai ininterrompu des camions est également très impressionnant ! Chaque année, ce sont 400.000 m3 de fermettes, planches, poutres, madriers, bastings, chevrons, emballages, pofils rabotés qui partent dans toute la France. Sans oublier 15.000.000 ml de tasseaux/moulures. Tout cela est acheminé vers les grandes surfaces de bricolage (comme Point P ou Castorama), les grossistes en bois, les charpentiers industriels, ou artisans (débits sur liste).

200.000 m3 de produits connexes sont revendus pour diverses applications : les écorces pour les espaces verts, ou le compost, les plaquettes pour les papeteries, la sciure pour les panneaux de particules.

SIAT-BRAUN pourrait faire sienne cette devise : "rien ne se perd, tout se transforme" !

Jean Braud,
Marie-Françoise Grillot - CRPF

SIAT-BRAUN en chiffres

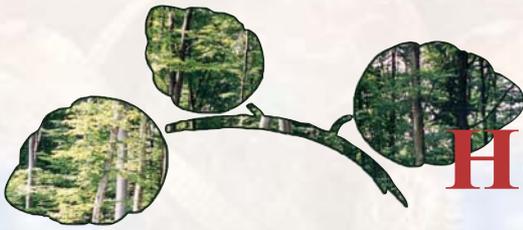
- 3 sites de production 100 % résineux
 - 1 scierie à Urmatt 150 personnes
 - 1 scierie à Heiligenberg 100 personnes
 - 1 raboterie à Niederhaslach 30 personnes
- 1 structure de négoce de bois d'emballage en région parisienne

En 2004 :

- 600.000 m3 de grumes sciées
- 400.000 m3 de sciages
- 15.000.000 ml de tasseaux/moulures
- 60.000.000 € de chiffre d'affaires



Photo : Siat



Homme des bois

Bernard Bauer : des rubans pour protéger les plants



Deux accessoires indispensables...

A grandes enjambées, Bernard Bauer arpente ses plantations. Dans sa forêt de 150 ha en Moselle, durement touchée par Lothar, il a replanté 40 ha... en 3 ans ! Désormais retraité d'un poste à responsabilité informatique dans l'industrie, il prend le temps de s'occuper de ses arbres. Et il le fait d'une manière toute personnelle. Un ruban adhésif beige dans une main, un ruban d'aluminium dans l'autre : il scrute et observe ses jeunes arbres. De temps en temps, il se baisse et "enrubanne" un plant de beige et d'argent... Il le protège ainsi contre le gibier et la végétation. Mais je le laisse vous dévoiler cette technique qui, même par ce matin gris de septembre, donne à ses parcelles un air de fête...

Avec ces rubans qui volent et scintillent, vos parcelles semblent décorées : c'est très inhabituel et pour le moins original. Pouvez-vous nous en dire plus sur cette technique ?

C'est un forestier allemand qui me l'a enseignée : elle reste cependant peu usitée en France. Le ruban beige est un simple ruban autocollant (2 cm de large) que l'on trouve dans les magasins de bricolage.

Il semble avoir un effet répulsif sur le gibier. Pourquoi exactement, je ne saurais le dire : peut-être l'odeur ? Quoi qu'il en soit, les résultats sont là : je ne trouve quasiment jamais de plants abrutis ou écorchés. Et, si par hasard j'en repère un, ce ne peut être que le fait d'un chevreuil névrosé !... Le ruban d'aluminium, quant à lui, est efficace contre le frottis. Mais il sert surtout à matérialiser le plant. C'est-à-dire que l'année prochaine lorsque la végétation aura poussé, que la fougère aura envahi les lieux, grâce à ce repère, nous pourrons le retrouver très vite et ainsi le dégager. Voilà pourquoi, depuis 20 ans, je ne viens jamais en forêt sans mes 2 rubans... et il en va de même pour mon ouvrier forestier.

Depuis la tempête, votre consommation de rouleaux a dû augmenter car vous avez énormément planté ?

Dans les 40 ha de peuplements résineux de 80 ans qui sont tombés, la régénération naturelle était absente. Nous avons nettoyé le sol en testant diverses techniques, comme le broyage ou les andains. Puis, nous avons reconstitué en diversifiant les essences : feuillus précieux (érable, merisier,...) et résineux. Cela représente plus de 60.000 plants en 3 ans ! Ici, à Lutzelbourg, en collines-sous-vosgiennes, le sol est riche, tout pousse : le hêtre, le sapin, l'épicéa, mais aussi le bouleau et la ronce ! Le bouleau ne représente pas un gros problème, il peut même se révéler être une bonne essence d'accompagnement, mais la ronce entraîne un gros travail de dégagement.

Tous ces travaux génèrent de grosses dépenses ...

Avant la tempête, j'ai toujours réussi à équilibrer les comptes, enfin avec l'aide des subventions bien sûr. L'exploitation et la commercialisation des chablis ont été menées de main de maître par David Mérimée de Forêts & Bois de l'Est, qui est mon technicien depuis 14 ans. Mais on a perdu beaucoup. Sans oublier que les coupes sanitaires, obligatoires et nécessaires dans les peuplements fragilisés par la tempête, ne se vendent pas très bien. Cependant, dans mon malheur, si je peux dire, j'ai eu de la chance...

La forêt, située en zone périurbaine, avait autrefois souffert d'un incendie. Depuis lors, j'avais souscrit une assurance "standard" contre le feu.

Le risque tempête était inclus ! J'ai donc été dédommagé "sur expertise", avec prise en compte de la valeur d'avenir. Je dois avouer que, depuis, la compagnie d'assurance m'a "viré"... et qu'il m'est difficile d'en trouver une autre !

Je ne pense pas me tromper en disant que la forêt sera l'une des principales occupations de votre retraite ?

En 2002, j'ai acheté une autre forêt, en Alsace : 85 ha à Goersdorf (67). Il y a beaucoup de travail à y faire ! Et puis surtout, j'ai pris de nouvelles responsabilités dans les instances professionnelles. J'en ai toujours fait partie, ceci depuis le groupement d'éclaircies de Saint-Quirin, animé par Jean-Luc Ruinet au tout début des années 80. J'ai poursuivi avec le GPF du Nord Lorraine, avec Lorforêt Groupement, Lorforêt Coopérative. Et depuis juin, je remplace Pierre de Rohan Chabot à la présidence de Forêts & Bois de l'Est. Sans oublier que, en février dernier, j'ai été élu administrateur régional suppléant du CRPF Lorraine-Alsace...



Un plan enrubanné...

Interview et photos réalisées par
Marie-Françoise Grillot - CRPF



Technique

Ça chauffe...

Et si la tornade de 1999, la canicule de 2003, la tempête de janvier 2005 en Europe du Nord étaient des signes convergents d'un réchauffement climatique ? Les médias adorent ce sujet "brûlant". En tentant de mesure garder (!), nous ferons le point sur deux numéros de Floreal : les modifications climatiques, puis les impacts prévisibles sur la forêt, et encore plus fort, l'adoption d'une attitude préventive chez les forestiers.

L'effet de serre nous tient chaud

Seule une partie des rayons du soleil atteint la terre, qui s'échauffe ainsi. Les infra-rouges qu'elle réémet alors sont emprisonnés dans les gaz à effet de serre et réchauffent les basses couches de l'atmosphère.

Sans l'effet de serre, au lieu de 15° en moyenne, la température sur terre serait de -18°. L'effet de serre est donc indispensable à la vie sur notre planète.

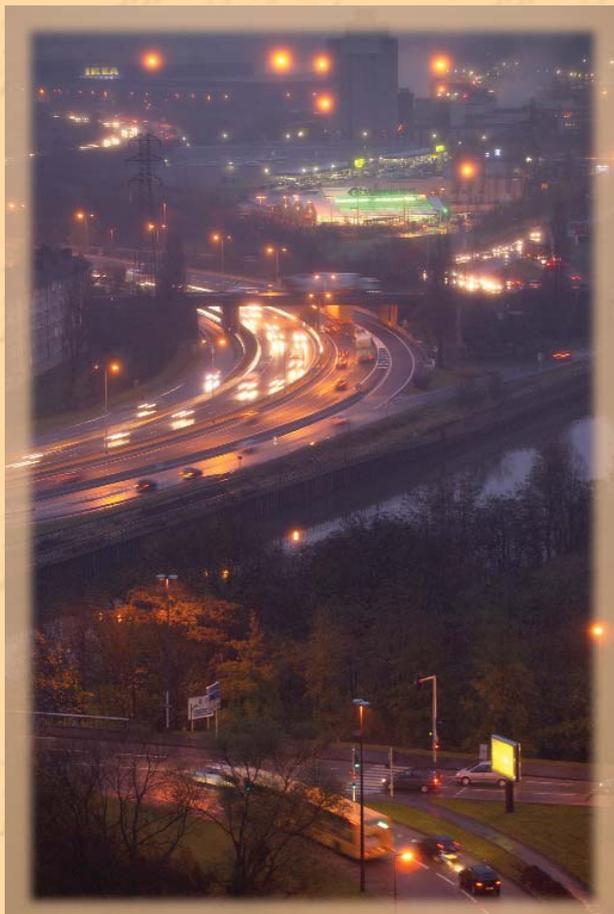


Photo : Georges Paté

Mais trop, c'est trop !

Parmi les gaz à effet de serre, le gaz carbonique (CO₂) et le méthane, naturellement présents dans l'air, sont produits massivement par l'activité humaine : combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) et du bois de chauffage, transport, industrie, incendies de forêts...

Depuis le début de l'ère industrielle vers 1850, le taux de Co₂ dans l'atmosphère est passé de 280 ppm* à 373 ppm. En 2100, ce taux pourrait atteindre 600 à 1000 ppm. Et ce n'est pas tout, d'autres gaz à effet de serre sont générés par l'activité humaine : les gaz fluorés provenant des bombes aérosols, de réfrigérateurs...etc.

Trop de gaz à effet de serre retient dans l'atmosphère trop d'infra-rouges, et entraîne une élévation de la température. De plus, certains gaz ont une longue durée de vie. Ainsi, le CO₂ que nous fabriquons sera encore là dans 100 ans... Le pouvoir de réchauffement de ces gaz varie également. Le méthane par exemple, même émis en petite quantité, déclenche beaucoup d'effet de serre, 21 fois plus que le gaz carbonique.

Pouvoir lire le passé

Il y a quelques centaines de millions d'années, l'atmosphère était très riche en Co₂. La température était d'une dizaine de degrés supérieure à celle d'aujourd'hui. La végétation luxuriante fixait des quantités de carbone. Pendant des millions d'années, les végétaux morts se sont accumulés au fond des marais, formant d'immenses gisements de charbon, pétrole, gaz naturel, riches en carbone.

Une part importante du Co₂ atmosphérique a aussi été fixée par des organismes marins (coraux, coquillages, ...). Ces phénomènes se sont conjugués sur des millions d'années pour générer l'atmosphère qui est la nôtre actuellement, plus pauvre en Co₂.

Mais depuis 150 ans, nous déchargeons dans l'atmosphère des millions de tonnes de Co₂ et nous sommes en train de ramener brutalement la planète dans la situation qu'elle a connue il y a quelques millions d'années.

Depuis une dizaine d'années, les climatologues se penchent sur l'histoire du climat afin d'élaborer des projections sur son évolution. Grâce à l'analyse des bulles d'air piégées dans les glaces des pôles, on peut même déterminer la température de l'air à ces époques. Ce qui permet de remonter jusqu'à 400 mille ans en arrière.

Des études sur les sédiments marins permettent de remonter encore plus loin, jusqu'à environ 100 millions d'années.

Des études géologiques complètent et recoupent ces différentes observations sur la glace et les sédiments.

Le premier constat est l'existence de grands cycles climatiques, avec de longues périodes froides d'environ 80 000 ans, auxquelles succèdent des épisodes chauds plus courts d'à peu près 20 000 ans.

Le deuxième constat est la corrélation très étroite entre la température de l'air et le taux de Co₂ de l'air. Périodiquement le Co₂ a été libéré, provoquant un réchauffement du climat.

Du jamais vu : ça chauffe trop vite et trop fort !

Tous les experts s'accordent à penser que le climat du XXI^{ème} siècle va se réchauffer avec une rapidité et une intensité jamais égalées par le passé.



Selon le GIEC (Groupement d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat) en 2100, la température moyenne de la terre s'élèvera de 1,5 à 6°. Ce serait le sommet d'une période chaude...

L'ADEME a récemment publié une petite brochure** très intéressante et synthétique sur le changement climatique. Elle dit ceci : «Lorsque l'on sait que 4 à 6° de différence ont suffi pour passer d'un climat glaciaire au climat tempéré que nous connaissons aujourd'hui, le phénomène actuel est inquiétant. Surtout qu'une augmentation de 2° nous amènerait à une température jamais atteinte depuis plus de cent mille ans.». Et d'ajouter à propos de la vitesse du changement : «Les évolutions les plus rapides pendant le quaternaire sont estimées à quelques degrés sur dix mille ans. Aujourd'hui le réchauffement est enclenché et on craint un changement climatique cent fois plus rapide, avec des conséquences qui dépasseraient les facultés d'adaptation des hommes, des animaux et des végétaux».

Et si le largage du carbone venait à s'emballer ?

Un forestier brésilien, Antonio Nobré, a étudié le cycle du carbone en Amazonie et à sa grande surprise, il a constaté que la forêt amazonienne, mûre, vierge d'exploitation, fixe et absorbe plus de carbone qu'elle n'en restitue.

L'Amazonie est un énorme "puits de carbone" qui piège chaque année 5 tonnes de Co2 par hectare (soit l'équivalent de 6000 litres d'essence). Ce chiffre est à ramener aux 500 millions d'hectares de cette forêt.

Le volume de Co2 fixé en forêt vierge explique en partie le fait que seule la moitié du Co2 produit mondialement par l'activité humaine se retrouve dans l'atmosphère.

A noter que les forêts de l'hémisphère nord ne sont pas en reste, elles sont les principales responsables d'un piégeage estimé à 2,9 giga-tonnes de carbone par an.

Si le changement climatique se poursuit en Amérique du Sud tel qu'il est amorcé, il y a un grand risque de voir la forêt amazonienne devenir plus sèche et s'enflammer. Elle pourrait larguer alors massivement et très rapidement une partie de son stock de carbone, ce qui provoquerait l'emballement de l'effet de serre.

Une autre possibilité d'emballage du largage de gaz à effet de serre provient des océans. Le fond des mers conserve, grâce à la pression élevée et la température assez basse, des millions de tonnes d'hydroxyde de méthane solide. Ce méthane est issu de la décomposition de la matière organique déposée au fond des océans. Les océans piègent ainsi 2,4 giga-tonnes de carbone par an.

Un réchauffement de leur eau de quelques degrés en profondeur pourrait libérer ces masses de méthane et là aussi le réchauffement du climat pourrait s'accélérer.

Et en France ?

Revenons sur des scénarios moins extrêmes applicables à la France pour 2100, soit un réchauffement de 2 à 3° (rappelons que nous avons "gagné" 0,9° au 20^{ème} siècle).

Les conséquences seraient selon Météo France

- élévation de la température hivernale de 1 à 2° et de la température estivale de 2°. Le sud se réchaufferait plus que le nord. La modification de la trajectoire du Gulf stream liée à la fonte de la calotte glaciaire pourrait accentuer le contraste hiver/été,
- augmentation de la pluviosité hivernale, et baisse des pluies automnales et estivales, c'est-à-dire moins de précipitations durant la saison de végétation,
- accroissement des accidents climatiques : sécheresses inondations, tempêtes.

Tout ceci n'est guère rassurant. Immédiatement des questions surgissent sur les réponses possibles des essences. Adaptation ? Migration ? Dépérissement ? Le forestier doit-il anticiper ? Et comment ?

La suite au prochain numéro...

Jean Braud et Anne Madesclaire - CRPF

ppm* : parties par million

** : «Le changement climatique» ADEME 2005

Où se trouve le carbone sur notre planète ?

93 % dans les océans et

7% dans	
l'atmosphère	2 %
les sols	3 %
la biomasse (forêt, culture,..)	2 %

En gros, les forêts stockent plus de la moitié du Co2 des terres émergées dans leur biomasse et dans leurs sols.

La forêt est donc un grand réservoir de carbone de 1.120 Giga-tonnes.

En forêt,

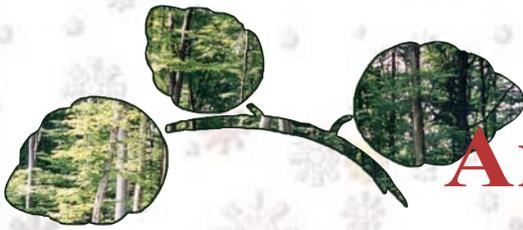
- 60 % du carbone est dans le sol et la litière
- 40 % dans les troncs, les branches, et les feuilles.

Le stock en France métropolitaine est de 2000 méga-tonnes. Par hectare, il est de 138 tonnes.

La forêt française, avec 14,5 millions d'hectares, accroît chaque année le volume de Co2 qu'elle séquestre, car sa superficie augmente et sa récolte est inférieure à l'accroissement.

Le stock de Co2 est plus important dans l'est de la France, car les peuplements sont plus âgés et les volumes de bois à l'hectare, plus élevés.

La forêt française fixe annuellement environ 10 % de nos émissions de Co2.



Arbre au vert

La Cordulie est embusquée sur la rive !

Le p'tit dernier des écrits du CRPF de Lorraine-Alsace est né ! Le guide des espèces menacées vient enrichir la famille des documents conçus pour vous par notre équipe, avec l'aide précieuse de spécialistes reconnus. Fruit d'un partenariat entre la Région Lorraine, l'Europe et le CRPF de Lorraine-Alsace, il est aujourd'hui à savourer sans modération.

Gestion durable des forêts, rôles multifonctionnels de la forêt, biodiversité en forêt sont autant de concepts souvent difficiles à comprendre. Le guide des espèces menacées tente d'apporter un éclairage sur l'intégration de ces notions dans la gestion ordinaire de la forêt.

Un outil de connaissance

Ce document rassemble 32 espèces végétales ou animales de Lorraine et d'Alsace, rares ou menacées de disparition. Elles figurent pour la plupart sur des listes officielles et sont particulièrement concernées par les directives européennes Natura 2000. De nombreuses photographies viennent agrémenter un texte qui se veut porteur d'idées simples et pragmatiques.

Essentiellement forestières, certaines de ces espèces vous sont bien connues, comme le Grand Tétrás, oiseau emblématique des Vosges, mais d'autres sont beaucoup plus discrètes comme la Barbastelle, une chauve-souris, ou le Liparis de Loesel, une orchidée aux couleurs peu nuancées.



Nous n'avons pas résisté à l'envie de vous présenter des espèces plutôt inféodées à des milieux associés à la forêt (marais, pelouse ou cours d'eau). En effet, il est presque sûr que vous en entendrez parler un jour, ou avec un peu de chance, que vous les croiserez au coin du bois.

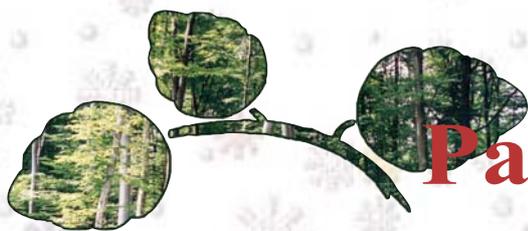
Le guide met l'accent sur leurs traits caractéristiques et leur milieu de vie, facilitant ainsi leur identification. Cependant, si un doute persiste, rien ne vaut l'avis d'un spécialiste ! Ceux-ci ont d'ailleurs pleinement participé à la conception du document. Leurs coordonnées figurent à la fin du guide.

Un outil d'aide à la gestion

L'accent est également mis sur les menaces qui pèsent sur ces espèces. Face à ce constat, nous avons choisi de vous proposer des actions de gestion faciles à mettre en oeuvre pour contribuer à conserver, ou améliorer le milieu de vie de ces espèces. Ces opérations ne génèrent pas obligatoirement des surcoûts de gestion. Toutefois, si c'est le cas, des prises en charge financières partielles sont souvent possibles. Certaines d'entre elles sont ponctuelles et à la taille de la propriété, alors que d'autres doivent plutôt être réfléchies à l'échelle d'un vaste massif forestier (ex. Lynx) et impliquent de nombreux autres partenaires.



N'hésitez pas à découvrir ce guide de façon à vous familiariser avec quelques hôtes de marque de vos forêts. Le guide des espèces menacées est disponible au CRPF de Lorraine Alsace sur simple demande.



Parole à...

Tête de bois

Aujourd'hui il n'est plus possible d'ignorer les organismes forestiers pour conduire une bonne gestion de sa forêt, quelle qu'en soit l'importance. Cet axiome devrait faire réfléchir tous ceux qui persistent à s'enfermer dans leur bulle.

Il a tout faux mon ami forestier. Je le savais passionné de nature, amoureux du silence de la forêt, curieux du gibier qui la peuple, courageux et tenace dans ses entreprises. Je ne le savais pas têtu et rebelle aux conseils. Il a cru bien faire. Il pensait pouvoir s'en sortir tout seul pour gérer cet espace boisé qu'il avait reçu en héritage de ses parents. Son travail n'a pas d'égal. Son courage plaide en sa faveur. Hélas ! Il a tout raté parce qu'on ne s'invente pas forestier. Quinze années perdues. Beaucoup d'argent envolé. Espérons que le procès dans lequel il est engagé, faute d'être assuré pour sa forêt, ne va pas tourner à la catastrophe ! Malheureusement ce cas n'est pas isolé. Il interroge. Est-il vraiment fautif cet homme des bois, ce solitaire ?

Communiquer pour aider la forêt

Bien sûr les organismes existent. Mais le font-ils assez savoir, en dehors des circuits spécialisés qui atteignent toujours les mêmes lecteurs et les professionnels de la sylviculture ? Mettons-nous vraiment en oeuvre tous les moyens de communication nécessaires pour permettre à une majorité de forestiers privés de bénéficier des conseils techniques qui existent ? Comment atteindre tous ceux qui ont seulement quelques hectares de forêt, mais qui parlent de leur "domaine" ? Ces petits propriétaires, innombrables, mais «sans nom». Ceux qui occupent presque la moitié du territoire forestier mais que l'Etat délaisse au point de ne pas les

reconnaître quand ils sont en dessous des huit euros d'imposition. Ceux qui cultivent leurs arbres avec passion mais qui ne reçoivent aucune aide de l'Etat parce qu'ils sont en dessous des quatre hectares subventionnables. Ceux qui voudraient regrouper leurs bois pour mieux les vendre, mais qui ignorent tout des circuits commerciaux. Ceux qui pourraient valoriser leur bien en achetant les parcelles forestières voisines, mais ne savent pas comment procéder. A tous ceux-là nous disons : «Rejoignez le Syndicat des forestiers privés de Moselle, l'organisme dont le rôle est avant tout de défendre les droits des propriétaires forestiers du département, de leur permettre d'être assurés en responsabilité civile du fait de leur seule adhésion, d'obtenir les informations techniques, commerciales, juridiques, et de recevoir une formation à moindre coût. Mieux encore, faire partie du Syndicat c'est entrer dans la grande famille des forestiers privés de France, dont la force est d'être justement une famille nombreuse qui prend souvent plaisir à se réunir. Ensemble, élevons la tête de nos bois. C'est la meilleure façon de ne pas faire la "tête de bois"».

Ph. Bernard-Michel - Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers de Moselle

Adhésion au Syndicat des Forestiers Privés de Moselle

Contacts Téléphone :

03.87.66.12.30 ou 03.87.66.12.36 ou 03.87.18.81.68

Coût incluant l'assurance responsabilité civile :

1,40 €/ha ; 15 € en dessous de 10 ha

Le Syndicat travaille en parfaite cohésion avec le C.R.P.F., la D.D.A.F., les Coopératives Forestières, les Experts, la Fédération des Chasseurs, le Conseil Général de la Moselle, la DRAF. Il a pour mission d'orienter les propriétaires forestiers à travers ce labyrinthe dans lequel il est facile de se perdre.

La forêt privée à la Foire Internationale de Metz

Désormais, chaque année, le Syndicat des Forestiers Privés de Moselle tient salon à la FIM, pendant plus d'une semaine, grâce au bénévolat de ses administrateurs et de ses adhérents. Dans le cadre très fréquenté de la Mini-Ferme, tout ce que la Moselle compte comme animaux s'installe sous les branchages de nos grands arbres. C'est une façon de montrer à tous les visiteurs, petits et grands, que la forêt fait partie de l'agriculture. Un jeu de 15 questions traitant de la forêt mosellane a permis de constater que le grand public est souvent très loin de cet environnement. Il lui est parfois étranger. Cependant cette année, de nombreux jeunes, parmi les 5.000 scolaires qui visitent la Mini-Ferme, se sont montrés curieux, voire même intéressés par la forêt. Le grand public, pour sa part, a pu se renseigner sur les aides au Regroupement Forestier en Moselle et découvrir les plaquettes bois alimentant la chaufferie de la Maison de la Forêt à Epinal. Fortement concurrencé par le blé, le bois doit aujourd'hui rappeler qu'il est normal de le brûler pour se chauffer !

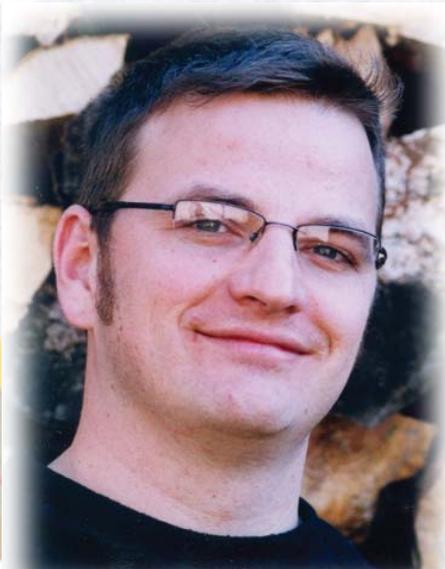
SYNDICAT des PROPRIETAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS de la MOSELLE



Philippe Bernard-Michel, devant son stand à la FIM



François Schouwer, l'indépendance au service de la technique



François Schouwer : "Je souhaite que le technicien forestier indépendant soit reconnu comme maître d'oeuvre agréé"

François Schouwer est technicien forestier indépendant. Ce "credo" d'indépendance a-t-il été engendré par le fait qu'il était fils "unique" entouré de 4 soeurs ? Quoi qu'il en soit, cela ne signifie pas qu'il a mauvais caractère ou qu'il est asocial... Il a tout simplement opté pour un statut "particulier". On peut presque même dire "rare" : ils ne sont qu'une douzaine en France.

Leur association les présente ainsi "Acteurs locaux, ces professionnels proposent leurs prestations en conseil, gestion, organisation et conduite de chantiers (exploitation, vente, travaux...), ainsi qu'en communication (vulgarisation, formation, promotion du bois)".

"Être technicien indépendant n'est pas une sorte de "purgatoire" par lequel il faut passer avant de devenir expert, c'est une profession à part entière" précise François Schouwer. Il faut vraiment lever la tête pour croiser son regard bleu situé à plus d'un mètre 80.

Les experts, il les connaît et les apprécie. Son 1er stage, il l'a réalisé auprès de Michel Francllet, expert dans les Ardennes.

Autour de nous...

En 2000, il arrive comme technicien tempête au CRPF, où il est, avec Laurence Chavane, mis à disposition du Groupement Régional des Ingénieurs et des Experts Forestiers (G.R.I.E.F.). Il traite les dossiers de subventions des parcelles sinistrées.

Trois ans plus tard, lassé d'attendre les crédits espérés pour la création de postes au CRPF, il lit cette annonce dans "Forêts de France" : "Expert forestier recherche la collaboration d'un technicien indépendant..." Il reconnaît le numéro de fax, c'est celui d'Arnaud Michaut avec qui il a déjà longuement travaillé... Voilà comment les choses se sont faites...

Enfin, comment elles ont débuté. Parce que du courage, il lui en a fallu, de la volonté aussi. A 30 ans, François est marié et père de 2 enfants : "se mettre à son compte", c'est risqué ! Il opte alors pour une "couveuse d'entreprises". Cela lui permet de tester son activité "grandeur nature" tout en ayant un "tutorat".

Il est très clair sur ce qu'il offre et on ne peut plus lucide sur ce qu'il ne peut offrir : "Je n'ai pas 500 clients ! J'offre un service de proximité, du sur mesure. Tout est à la carte : P.S.G., G.P.S., dossiers de subventions,... Pas de contrat de gestion, pas d'adhésion : la liberté et l'indépendance sont des 2 côtés. Je ne suis pas une superpuissance commerciale, je ne suis pas reconnu comme "maître d'oeuvre agréé". Je n'ai pas l'aura d'un expert ni la superstructure d'une coopérative. Je propose une autre alternative".

Bernard Geny est l'un de ses premiers clients : "L'expert, on va le voir comme on voit un spécialiste, sinon on va chez le généraliste. J'avais besoin d'un relevé GPS pour connaître avec exactitude les surfaces tempête. Il maîtrise parfaitement toutes ces nouvelles techniques. Les documents administratifs, il les remplit sans la moindre erreur de virgule. Il est précis, méticuleux".

Cet avis, Etienne de Ravinel, président du Syndicat 88, le partage. Dans ses circulaires, il lui consacre des encarts : "Nous souhaitons porter cette solution à la connaissance de nos adhérents, surtout des petits propriétaires qui hésitent à contacter un expert ou une coopérative. Il offre la compétence et la liberté de ne pas être dépendant."

"J'ai pour lui une très grande reconnaissance, son aide m'a été extrêmement précieuse après la tempête. Nous travaillons aujourd'hui en étroite

collaboration et je salue le courage qu'il a d'assumer son indépendance. Pour moi, c'est un technicien d'intérêt général : il travaille pour et avec le propriétaire" nous confie Hervé Piot, expert sur la place de Nancy.

"Compétent, sérieux", sont les qualificatifs les plus usités, ce qui enchante Nathalie son épouse, rencontrée lorsqu'il "se cherchait" encore. "Il traînait de fac de maths en IUT, sans trouver ce qui pourrait lui plaire ou l'intéresser. C'est après une errance de quelques années qu'il est entré à l'école forestière. Aujourd'hui il travaille 50 h/semaine et il aime ce qu'il fait".

David, lui, est son ami depuis Mirecourt : "Il a toujours été le 1^{er}, 1^{er} de promo, 1^{er} à se marier, 1^{er} à avoir des enfants... Mais c'est aussi le 1^{er} qu'on appelle lorsqu'on a un problème, ou besoin de renseignements. Mais rassurez-vous, dans certains cas, que je ne citerai pas ici, il n'est pas le dernier non plus."

Son bureau est dans sa jolie maison de Brémoucourt (où il reste tant à faire). Réflexion faite, il est aussi dans son 4x4 (dont il n'a pas eu le temps de faire le plein). Les journées de ce technicien forestier indépendant sont vraiment trop courtes ! Sans compter qu'il doit encore aller chercher ses enfants à l'école...

Portrait et Photos réalisés par Marie-Françoise Grillo - CRPF



L'indépendance, il y croit dur comme du bois ...



Au coin du bois

Après la tempête, quel avenir pour l'épicéa ?

Tel était le thème de la journée "Rencontrons-nous" du 17 juin 2005, qui a réuni 130 propriétaires forestiers à Belval (Vosges) au cœur du massif vosgien.

Autour des spécialistes qui avaient répondu à notre invitation (Département Santé des Forêts, INRA, Coopérative,...), cette réunion a fait le point des dernières connaissances sur le comportement de cette essence emblématique de la forêt privée.

L'épicéa a été durement touché par la tempête. A t'il vraiment moins bien résisté que les autres essences ? Quels enseignements tirer des nombreuses études réalisées après la tempête ? Est-il concerné par les changements climatiques à venir ?

L'Épicéa : une essence qui perd du terrain

Selon une étude de l'AFOCEL de 2003, l'épicéa représentait en 1970 près du quart des surfaces totales reboisées, subventionnées par l'État grâce au F.F.N. Ce chiffre est tombé 20 ans après, en 1990 à 2 % !

En Lorraine, la tempête a mis à terre 20 % du volume sur pied d'épicéa, toutes forêts confondues, soit 5 millions de m³. A ceci il faut rajouter plus d'un million de m³ de bois scolytés après la tempête, pour la part du bois qui a été effectivement récoltée. Sur certains secteurs comme le plateau lorrain, l'épicéa a été plus touché, proportionnellement à son taux d'occupation en surface, que les chênes, beaucoup plus stables. Selon la même étude de l'AFOCEL en 2003, 28 % des pessières lorraines sont installés sur des stations mal adaptées

souvent à basse altitude (terrain trop sec ou engorgé, terrain trop fertile avec des bois moins denses, plus sensibles au vent). Sur toutes ces stations, les risques liés aux scolytes s'avèrent plus importants.

Enfin, les premières simulations réalisées quant aux changements climatiques à venir qui préconisent un minimum de 2 degrés d'augmentation de la température moyenne d'ici 100 ans, cantonneraient l'épicéa au-dessus de 400 mètres d'altitude en Lorraine-Alsace.

L'épicéa : une essence productive mais fragile

Les derniers chiffres de l'Inventaire Forestier National (IFN) nous le montrent clairement, l'épicéa est une locomotive, avec un accroissement courant de 17 m³/ha/an de volume bois fort (découpe 7 cm). Il n'est dépassé que par le douglas et bien entendu le peuplier, hors course.

On ne referra pas l'Histoire, mais force est de constater que cette très bonne productivité, comme souvent, est à mettre en relation avec une certaine fragilité, ce qui fait de la production



Photo : Jean-Luc Dislaire

de bois d'épicéa une production à risque. Planté après guerre de manière dense (4 à 10.000 plants/ha) sur d'anciennes terres agricoles fertiles, l'épicéa a montré une productivité forte en hauteur, mais sa croissance en diamètre n'a pas suivi. Résultat, nous sommes face à des «allumettes», plus qu'à des «arbres trapus». Ceci peut faire l'affaire de nos scieurs qui ne recherchent pas forcément de gros bois poussant vite, mais joue malheureusement en défaveur des propriétaires qui ne dorment pas tranquille les nuits de grand vent.

Comment produire de l'épicéa en 2005 ?

Existe-t-il un modèle de sylviculture idéal pour l'épicéa qui cumulerait forte productivité et résistance au vent ? Hélas l'idéal n'existe pas, sinon le rêve s'arrête. La vie étant faite de compromis, il existe un scénario qui minimise le risque de chablis en visant à produire des arbres plus trapus. Ceci commence par ne plus planter au-delà de 2.500 arbres/ha, c'est-à-dire installer des arbres au moins espacés de 2 m. Ensuite, effectuer une série d'éclaircies fortes enlevant 1/3 des arbres voire un arbre sur deux, dès 12 mètres de haut.

Si l'on raisonne maintenant en termes de mélange d'essences, l'épicéa peut se planter en mélange avec des feuillus précieux (érable sycomore, voire frêne sur certaines stations) et bien entendu avec le hêtre. C'est avant tout la station qui doit guider le choix du mélange en plantation. Le mélange peut également s'obtenir par régénération naturelle. Il est en effet rare que celle-ci ne finisse pas par apparaître entre les épicéas plantés. Le sylviculteur ne doit alors pas céder à la facilité lors des nettoiemnts et dire «on coupe tout, sauf l'épicéa». Non, «on réfléchit et on coupe l'arbre (y compris l'épicéa), qui gêne le plus beau localement !». L'AFOCEL a mené une enquête en 2003 pour chercher en France, en Allemagne et en Suisse d'autres scénarios sylvicoles de production de l'épicéa, que ceux habituellement suivis à partir de plantation pure. L'AFOCEL a trouvé 10 modèles d'itinéraires sylvicoles alternatifs à la plantation, aboutissant à la production de bois d'épicéa de qualité.

Comme quoi «la messe n'est jamais totalement dite» et les modèles ne sont nullement figés, en forêt comme ailleurs.

Pascal Ancel - CRPF





De feuilles en aiguilles

Lorraine-Alsace

Des médailles pour le travail de Liliane et de Christian...

Lors de la dernière réunion du personnel du CRPF, le 15 novembre, Liliane Rob, notre secrétaire-comptable et Christian Courrivault, notre technicien responsable départemental Vosges, ont reçu, des mains de Guy Godard, la médaille des Eaux et Forêts. Et, pour Liliane, ce ne fut pas tout, puisqu'elle a été également décorée de la Médaille d'Honneur du Travail, échelon Vermeil (30 ans). Elle récompense, selon la loi, "l'ancienneté de services du salarié et la qualité des initiatives prises dans l'exercice de sa profession ou de ses efforts pour acquérir une meilleure qualification".

Comme il est difficile de parler de ces si nombreuses années au CRPF sans les faire passer pour des "vieux de la vieille"..., qu'ils reçoivent, tout simplement, au travers de ces lignes, notre amitié et notre reconnaissance. Le Conseil d'Administration du CRPF se joint à nous pour les féliciter.



Et, ce même 15 novembre, notre directeur était nommé chevalier

Alors qu'il félicitait Liliane et Christian, Guy Godard, directeur du CRPF, était lui-même distingué. En effet, ce même jour, le Ministre de l'Agriculture, Dominique Bussereau, le nommait Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Cette distinction, largement méritée, couronne 37 années d'activités professionnelles, réalisées totalement dans le milieu forestier. La bonne nouvelle lui a été communiquée par Philippe Leroy, son parrain. Nous reviendrons plus longuement dans un prochain numéro sur la longue carrière forestière de Guy Godard...

Qu'il reçoive ici les félicitations des membres du Conseil d'Administration, du personnel et de tous ceux qui le côtoient et l'apprécient.

Lorraine

Dans la hotte du Père Noël...

... il y a cette année un guide des principales essences forestières de nos régions. Réalisé par le CRPF, cet ensemble de fiches décrit les caractères distinctifs et les exigences écologiques de 14 essences. Pour chacune, sont donnés des conseils pour sa culture : régénération naturelle, plantation (densités, provenances, types de plants), premiers entretiens... Ce document est disponible gratuitement au CRPF.

Meurthe-et-Moselle

Le "Sapin Président" du G.F. Bruche et Châtillon



Le samedi 17 septembre, la famille Braun et le Groupement Forestier avaient organisé une réunion traditionnelle à l'occasion de l'abattage du plus vieil arbre de la forêt, un sapin né vers 1795/1800. Il présentait des marques extérieures très visibles de son grand âge : le Sapin Président de cette forêt faisait la table et la cime était sèche sur plusieurs mètres. Jean Maegey avait orchestré cette difficile opération, menée de main de maître par l'entreprise de bûcheronnage-débardage Bonnetier. L'arbre a été acheté par la scierie Siat : 20 m³ pour plus de 25 m de bille de sciage. A l'apéritif, de nombreux amis forestiers étaient là, 50 personnes pour saluer ce renouvellement.

Bas-Rhin

Nouveau Préfet

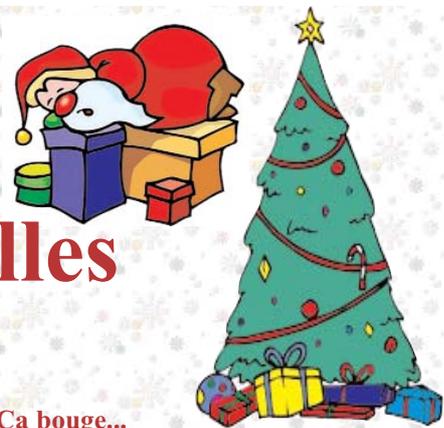
M. Jean Paul Faugère a été nommé le 29 juin dernier en conseil des ministres, Préfet de la Région Alsace et préfet du Bas-Rhin. Il succède à M. Michel Thenault qui devient préfet de la région Languedoc-Rousillon. *Bienvenue dans notre région !*

Haut-Rhin

Nouveau DDAF

M. Alain Aguilera a été nommé Directeur de la DDAF du Haut-Rhin en remplacement de M. Bordet, qui officie désormais au conseil du GREF à Paris.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Ça bouge...

Le technicien Emmanuel Clerc quitte la coopérative forestière alsacienne pour rejoindre l'équipe de Forêts et Bois de l'Est dans le secteur jurassien. Très apprécié des propriétaires, il officiait dans le Haut-Rhin depuis près de 10 ans. Il est remplacé par Mickaël Viennet.

Nous leur souhaitons à tous les deux bonne chance dans leur nouvelle affectation.

Une médaille d'or pour le millésime haut-rhinois

Nos plus sincères félicitations à Daniel Wohlhuter, Directeur du Groupement Forêts Services 68, qui a été nommé récemment officier de l'ordre national du mérite agricole. Cette distinction couronne la réussite d'un travailleur sans relâche, entièrement dévoué à ses adhérents.

National

Le retour en force du chauffage au bois

Le prix du fuel augmentant, les français s'interrogent sur l'opportunité du chauffage au bois. A Epinal, le bureau d'information mis en place par l'Ademe a reçu 2 fois plus de demandes qu'en 2004. Installer une chaudière au bois revient à 15.000 € en moyenne, contre 6.000 € pour une chaudière au fuel. Cependant, depuis 2005, le crédit d'impôt de 40 % offert sur le matériel à énergie renouvelable rend l'amortissement beaucoup plus rapide (*source AFP*).



édité par le

Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine-Alsace
41, Avenue du Général de Gaulle
57050 Le Ban Saint-Martin
☎ 03.87.31.18.42 - ☎ 03.87.30.66.36

Directeurs de la Publication
Guy Godard
Philippe Bernard-Michel

Rédactrice en Chef
Anne Madesclaire

Secrétaire de Rédaction
Marie-Françoise Grillot

Mise en Page
Mireille Florimond

Site internet C.R.P.F. "www.crfp.fr"
Site internet Forêt Privée "www.foretrivefrancaise.com"

Imprimerie S.P.E.I. - Pulnoy (54)
N° I.S.S.N. : 1266-796 X - CPPAP n° 3100 ADEP